

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 03556
Numéro SIREN : 329 255 046
Nom ou dénomination : AEW

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2023 sous le numéro de dépôt 39631

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2022

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Signé par Raphael BRAULT
Le 23/06/2023

Signed with
universign



SOMMAIRE

	Page
Bilan	3
Compte de résultat	6
Annexe au bilan et au compte de résultat	8

BILAN
au 31 décembre 2022

(en K€)

ACTIF	Notes	VALEUR BRUTE	AMORT. PROVISIONS	VALEUR NETTE 31/12/2022	VALEUR NETTE 31/12/2021
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets et droits assimilés		21 810	16 543	5 266	3 088
Fonds commercial		6 843		6 843	6 843
Autres immobilisations incorporelles		12 760	2 866	9 893	9 364
Total immobilisations incorporelles	3.2/3.3	41 412	19 409	22 002	19 295
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles		7 143	6 863	280	1 726
Total immobilisations corporelles	3.2/3.3	7 143	6 863	280	1 726
Immobilisations financières					
Titres de participation	3.1/3.2	10 439		10 439	10 439
Créances rattachées sur participations	3.2				
Autres titres immobilisés	3.2/3.6	6 423	259	6 164	6 560
Prêt	3.2/3.5	19		19	19
Autres immobilisations financières	3.2/3.5	1 178		1 178	1 010
Total immobilisations financières	3.2/3.6	18 059	259	17 799	18 028
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		66 613	26 531	40 082	39 049
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés	3.5	2 365		2 365	1 807
Créances					
Clients et comptes rattachés	3.5	43 568		43 568	310 057
Autres créances	3.5	42 450		42 450	10 258
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		60 523		60 523	67 223
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance		508		508	354
ACTIF CIRCULANT		149 412		149 412	389 698
Ecart de conversion - Actif					
TOTAL ACTIF		216 026	26 531	189 494	428 747

(en K€)

PASSIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capital social		829	829
Primes d'émission, de fusion, d'apport		961	961
Réserve légale		83	83
Réserves réglementées			
Autres réserves		1 524	1 524
Report à nouveau		36 262	50 484
Résultat de l'exercice		30 939	68 681
Provisions réglementées			268
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3.8	70 598	122 831
Provisions		4 728	4 620
TOTAL PROVISIONS	3.4	4 728	4 620
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	3.5	137	203
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.5	46 734	68 764
Dettes fiscales et sociales	3.5	54 714	189 642
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3.5	1 148	1 833
Autres dettes	3.5	8 775	40 206
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance		2 660	648
TOTAL DETTES		114 168	301 296
Ecart de conversion - Passif			
TOTAL PASSIF		189 494	428 747

COMPTE DE RESULTAT de 2022

(en K€)

	Notes	2022	2021
PRODUITS OPERATIONNELS			
Prestations de services	2.7	153 985	369 096
Reprises sur provisions		830	736
Transfert de charges		3 279	3 074
Produits divers		43 131	2 841
<i>Total des Produits</i>		201 225	375 746
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		(83 647)	(94 832)
Impôts et taxes		(7 938)	(4 927)
Charges de personnel		(75 584)	(159 812)
Dotations aux amortissements		(2 001)	(1 973)
Dotations aux provisions		(970)	(833)
Autres charges		()	()
<i>Total des Charges</i>		(170 140)	(262 377)
RESULTAT D'EXPLOITATION		31 084	113 369
PRODUITS FINANCIERS		6 778	1 049
CHARGES FINANCIERES		(87)	(266)
RESULTAT FINANCIER	4.1	6 691	784
RESULTAT COURANT		37 776	114 153
PRODUITS EXCEPTIONNELS		74 135	1 990
CHARGES EXCEPTIONNELLES		(74 876)	(4 898)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4.2	(741)	(2 908)
Participation des salariés		(1 678)	(1 241)
Impôt sur les bénéfices	4.3	(4 418)	(41 322)
RESULTAT NET		30 939	68 681

ANNEXE au bilan et au compte de résultat

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la société AEW SAS.

Elle comporte les éléments d'information complémentaires aux comptes proprement dits de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société.

Les éléments d'information, exprimés en milliers d'euros, ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.

L'annexe est présentée sous forme de notes.

Note 1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Note 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

- 2.1 Immobilisations incorporelles
- 2.2 Immobilisations corporelles
- 2.3 Immobilisations financières
- 2.4 Autres créances et dettes
- 2.5 Opérations en devises
- 2.6 Provisions
- 2.7 Ventilation du chiffre d'affaires (prestations de services)
- 2.8 Changement de méthodes comptables
- 2.9 Changement de méthode de présentation
- 2.10 Divers

Note 3 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU BILAN

- 3.1. Tableau des filiales et participations
- 3.2. Immobilisations
- 3.3. Amortissements
- 3.4. Provisions
- 3.5. Créances et dettes
- 3.6. Dépréciations
- 3.7. Charges à payer et produits à recevoir
- 3.8. Situation nette et composition du capital
- 3.9. Identité de la société mère

Note 4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- 4.1. Détail du résultat financier
- 4.2. Détail du résultat exceptionnel
- 4.3. Répartition de l'impôt sur les sociétés
- 4.4. Situation fiscale différée et latente

Note 5 AUTRES INFORMATIONS

- 5.1 Effectif et éléments relatifs aux rémunérations
- 5.2 Engagements hors bilan
- 5.3 Eléments concernant les entreprises liées
- 5.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Note 1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de 189 494 290,47 € et le compte de résultat dégageant un bénéfice de 30 939 278,61 € sont établis conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983 et du décret pris pour son application.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Il convient de noter qu'une Fondation de droit néerlandais a pris une participation de 10,1% dans la société régulée AEW Invest GmbH, sur la base du capital social. Les droits associés à ces actions de préférence sont fixes et non corrélés à l'activité. Par ailleurs, cette fondation ne dispose pas de droits de vote.

Dans le cadre de la révision du Schéma Directeur Immobilier de Natixis, le Conseil d'Administration de AEW Europe SA avait validé un projet de déménagement. AEW occupe ses nouveaux locaux depuis novembre 2022. La mise en œuvre de ce projet a généré des coûts de transformation sur l'exercice. Ces coûts seront compensés par des économies récurrentes futures expliquées notamment par la mise en place du flex-office.

Le Conseil d'Administration d'AEW Europe SA avait également validé un projet informatique visant à centraliser au niveau de BPCE les fonctions IT relatives à l'infrastructure. Ce projet est toujours en cours de déploiement et permettra notamment de renforcer la sécurité informatique.

Enfin, AEW SAS A adhéré en novembre 2022 au groupe TVA de Natixis Investment Managers, pour une application au 1^{er} janvier 2023. Toutefois, aucune incidence ne sera constatée sur les droits à récupération d'AEW durant l'année à venir, dans la mesure où son coefficient forfaitaire unique est de 100%, conséquence notamment de l'option à la TVA réalisée en 2020.

Note 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon les dispositions du nouveau Plan Comptable Général (règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n° 2016-07 du 4 novembre 2016), dans le respect du principe de prudence, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation assurée,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont recensées ci-après.

2.1 Immobilisations incorporelles

Conformément au règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable, les fonds de commerce sont décomposés selon les activités distinctes suivantes :

- mandats de gestion d'actifs
- sous-traitance de gestion

Le fonds de commerce présent à l'actif du bilan concerne l'activité mandats de gestion d'actifs.

Les fonds de commerce acquis sont comptabilisés à leur coût historique.

A la clôture de l'exercice, un test de dépréciation est effectué afin de déterminer la nécessité d'un amortissement ou d'une dépréciation.

De même, conformément au règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable :

- les logiciels autonomes sont évalués à leur coût d'acquisition, défini comme le prix d'achat minoré des remises, rabais commerciaux et escomptes et majoré des coûts directement engagés pour la mise en état d'utilisation du bien ;
- les logiciels intégrés à un projet de développement ont été immobilisés à leur coût d'acquisition comprenant toutes les dépenses pouvant leur être directement attribuées.

Les logiciels sont amortis économiquement selon la méthode ci-dessous :

Nature	Durée	Mode
Logiciels de production créés	5 ans	linéaire
Logiciels d'exploitation créés	1 à 5 ans	linéaire
Logiciels autonomes acquis	3 ans	linéaire

Les commissions d'apporteurs d'affaires sont liées à la recherche d'investisseurs et sont classées en immobilisations incorporelles, dans la mesure où ces coûts répondent aux critères de définition d'un actif. Ces actifs incorporels sont amortis sur une durée de 7 ans.

2.2 Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition, défini comme le prix d'achat minoré des remises, rabais commerciaux et escomptes et majoré des coûts directement engagés pour la mise en état d'utilisation du bien.

Elles sont amorties selon la méthode ci-dessous :

Nature	Durée	Mode
Agencements	10 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ou 5 ans	linéaire
Mobilier	10 ans	linéaire

A la clôture de l'exercice, s'il existe un indice de perte de valeur, une dépréciation est calculée d'après la valeur vénale.

2.3 Immobilisations financières

AEW détient plusieurs catégories de titres :

- Titres de participation ;
- Titres liés aux actifs gérés.

Les titres sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation concernent une société de gestion régulée, localisée en Allemagne. Tandis que les titres liés aux actifs gérés sont détenus dans des véhicules (entités juridiques) gérés dans le cadre de l'activité de gestion d'actifs immobiliers.

Leur détention fait partie intégrante du mode de fonctionnement et de rémunération de l'activité d'asset management immobilier.

Ces titres présentent en effet généralement les caractéristiques suivantes :

- ils sont dépourvus de droit de vote pour toutes les décisions relatives aux actifs (acquisition, cession) ;
- ils ne donnent pas forcément droit à dividende.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur de réalisation.

2.4 Autres créances et dettes

Elles sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les autres créances et dettes peuvent contenir des fonds détenus pour le compte des mandants dans le cadre de la gestion immobilière.

Une dépréciation est constituée lorsqu'une perte apparaît probable.

2.5 Opérations en devises

Les créances, dettes et disponibilités figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de la clôture de l'exercice.

Lorsque pour des opérations dont les termes sont voisins, les pertes et les gains latents sont considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation est limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Les titres de participation figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours historique de la transaction.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros au cours de la transaction.

2.6 Provisions

Les engagements de retraite correspondant aux droits des salariés acquis et non couverts par des contrats d'assurance sont évalués selon une méthode actuarielle prospective par répartition des coûts, prenant en compte l'âge et l'ancienneté du personnel, les probabilités de mortalité et de maintien dans la société jusqu'à l'âge de départ à la retraite et l'évolution estimée des rémunérations.

Ils font l'objet d'une provision.

Les engagements au titre des gratifications "médaille du travail" font aussi l'objet d'une provision sur la base d'une méthode actuarielle cohérente avec celle retenue pour l'évaluation des engagements de retraite.

Les paramètres de calcul sont réactualisés périodiquement.

Les autres provisions constituées en vertu des dispositions du règlement CRC n° 2000-06 relatif à la comptabilisation des passifs sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise ; leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture, et à l'absence de contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers.

2.7 Ventilation du chiffre d'affaires (prestations de services)

Chiffre d'affaires en K€	2022	2021
Commissions de gestion et de conseil	99 933	130 772
Commissions performances		198 700
Commissions sur marché des parts	39 908	30 233
Autres revenus	14 145	9 391
TOTAL	153 985	369 096

2.8 Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode n'est intervenu cette année. Les règlements entrés en vigueur en 2022 sont sans impacts sur les comptes.

2.9 Changement de méthode de présentation

S'agissant du bilan, du compte de résultat et du hors bilan, les données présentées pour l'exercice 2022 sont directement comparables à l'exercice précédent.

2.10 Divers

- ✓ Les dividendes à recevoir et à payer sont constatés dès lors que la décision de distribution par les organes compétents des sociétés est intervenue ;
- ✓ Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. Les conditions peuvent être considérées comme normales lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par l'établissement dans les rapports avec les tiers de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque de la société, compte tenu des conditions d'usage dans les sociétés du même secteur ;
- ✓ Au 31 décembre 2022, AEW fait partie d'un groupe d'intégration fiscale dont la société intégrante est AEW Europe SA.

Note 3 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU BILAN

3.1 Tableau des filiales et participations

En K€ (sauf gras italique)	Quote-part détenue en %	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties (en principal)	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT	Résultat de la période	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					

Filiales

AEW Invest GmbH	89,90	1 112	11 574	10 439	10 439	-	-	36 206	743	6 000
-----------------	-------	-------	--------	--------	--------	---	---	--------	-----	-------

3.2 Immobilisations

Immobilisations en K€	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Apport partiel d'actif	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions / Mise au rebut	Virement de poste à poste	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice
Logiciels	18 247		69	0	3 493	21 810
Fonds commercial	6 843			0		6 843
Logiciels en-cours	4 494		4 096	0	-3 493	5 097
Autres immobilisations	7 663		0	0		7 663
Incorporelles	37 246	0	4 165	0	0	41 412
Agencements divers	2 883		1			2 884
Matériel informatique, de bureau	3 488		43	0		3 531
Mobilier	728		0			728
Immo. corporelles en-cours	0					0
Corporelles	7 099	0	44	0	0	7 143
Titres de participation	10 439		0			10 439
Titres liés aux actifs gérés	6 774		72 161	72 512		6 423
Créances s/participations	0					0
Prêts	19					19
Autres immobilisations	1 010		209	42		1 178
Financières	18 242	0	72 371	72 554	0	18 059
Total immobilisations	62 588	0	76 580	72 554	0	66 613

3.3 Amortissements

Amortissements en K€	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Logiciels	15 159	1 385		16 543
Autres immobilisations	2 792	74		2 866
Incorporelles	17 951	1 458	0	19 409
Agencements divers	1 813	1 023		2 836
Matériel informatique, de bureau	3 099	206		3 305
Mobilier	462	260		722
Corporelles	5 374	1 489	0	6 863
Total amortissements	23 325	2 947	0	26 272

3.4 Provisions

Rubriques et postes en K€	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin d'exercice
Pour pertes de change					
Pour pensions et médailles du travail	4 006	466	93	8	4 371
Autres	614	504	626	135	357
Provisions pour risques et charges	4 620	970	719	144	4 728

3.5 Créances et dettes

Rubriques et postes	Brut en K€	Degré de liquidité		
		Echéance à < 1 an	Echéance à > 1 an et < 5 ans	Echéance à > 5ans
Actif immobilisé				
Créances sur participations				
Prêts	19			19
Autres immobilisations financières	1 178			1 178
Actif circulant				
Avances et acomptes versés	2 365	2 365		
Clients et comptes rattachés	43 568	43 568		
Autres créances	42 449	42 449		
Créances	89 578	88 381	0	1 197
Emprunts et dettes financières	137			137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 734	46 734		
Dettes fiscales et sociales	54 714	38 221	16 493	
Dettes sur immobilisations	1 148	1 148		
Autres dettes	8 775	8 775		
Dettes	111 508	94 878	16 493	137

3.6 Dépréciations

Rubriques et postes en K€	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin d'exercice
Sur immobilisations financières	214	103		58	259
Sur créances d'exploitation	0				0
Dépréciations	214	103	0	58	259

3.7 Charges à payer et produits à recevoir

Rubriques et postes	Montant en K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 479
Dettes fiscales et sociales	44 897
Dettes sur immobilisations	1 145
Autres dettes	5 466
Total des charges à payer	97 987
Créances sur participations	
Clients et comptes rattachés	33 464
Autres créances	634
Total des produits à recevoir	34 098

3.8 Situation nette et composition du capital

a) Situation nette

	Capital	Prime d'apport	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	RAN	Dividendes versés	Résultat de l'exercice	Situation nette
Situation au 31/12/2021	829	961	0	83	1 524	50 484	0	68 681	122 563
Augmentation du capital									0
AGO du 20/05/2022 :									
- Affectation résultat						68 681		-68 681	0
- Dividendes versés						-73 904			-73 904
DAU du 02/08/2022 :									
- Dividendes versés						-9 000			
Résultat de l'exercice								30 939	30 939
Situation au 31/12/2022	829	961	0	83	1 524	36 262	0	30 939	70 598

b) Composition du capital

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au 31.12.2021	27 617	30
Actions composant le capital social au 31.12.2022	27 617	30

Le capital social d'AEW est fixé à 828 510,00 €, divisé en 27 617 actions d'une valeur nominale de 30 euros, entièrement libérées, détenus par un actionnaire unique AEW Europe SA.

3.9 Identité de la société mère

La société mère consolidant les comptes d'AEW, selon la méthode de l'intégration globale, est AEW Europe SA, 43 Avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris. Cette dernière fait partie d'un ensemble plus grand d'entreprises dont la société qui établit les états financiers consolidés est le Groupe BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201 Paris Cedex 13 (RCS493455042).

Note 4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Détail du résultat financier

Rubriques et postes	Montant en K€
Revenus des titres de participation	6 000
Revenus des créances sur participations	
Revenus des autres titres immobilisés	463
Revenus des comptes courants	76
Autres produits financiers	180
Reprise provision pour pertes de change	
Reprise dépréciation des titres de participation	
Reprise dépréciation créances sur titres de participation	
Reprise dépréciation des autres titres immobilisés	58
Différences positives de change	1
Dotation provision pour pertes de change	
Dépréciation des titres de participation	
Dépréciation des créances sur participations	
Dépréciation des autres titres immobilisés	(103)
Intérêts et charges assimilées	18
Différences négatives de change	(2)
Total du résultat financier	6 691

4.2 Détail du résultat exceptionnel

Rubriques et postes	Montant en K€
Produits des cessions d'immobilisations financières	72 326
Produits des cessions d'immobilisations corporelles	
Autres produits	1 541
Reprises sur amorts, provisions et dépréciations	268
Valeur nette comptable des immobilisations financières sorties	(72 250)
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles sorties	
Pénalités et amendes	(11)
Autres charges	(1 669)
Dotations accélérées aux amortissements	(946)
Total du résultat exceptionnel	(741)

4.3 Répartition de l'impôt sur les sociétés

Résultat avant impôt		Bases France	IS et contributions France	IS et contributions Italie et Pays Bas	Boni/Mali	Résultat net
Courant	37 776	19 994	5 115	58	(35)	32 638
Exceptionnel	(741)	(1 464)	(376)			(365)
Participation	(1 678)	(1 339)	(344)			(1 334)
Total	35 357	17 192	4 396	58	(35)	30 939

4.4 Situation fiscale différée et latente

	Base	Impôt différé
Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement :		
- Organic, effort construction et participation	2 003	516
- Provision pour retraite	3 582	923
- Autres provisions	33 909	8 735
Situation fiscale latente nette au taux de droit commun	39 493	10 174

Note 5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 Effectif et éléments relatifs aux rémunérations

	Salariés	Mise à disposition	Intérimaires
Effectif moyen	299	0	12

La rémunération versée aux mandataires sociaux et aux membres de direction ne peut être communiquée sans que la ou les personnes concernées puissent être identifiées.

5.2 Engagements hors bilan

a) Engagements donnés

AEW ne fait plus figurer d'engagements hors bilan donnés au 31 Décembre 2022.

b) Engagements reçus

Entités	Nature	Echéance	Montant hors bilan
Cie Européenne de Garanties et Cautions	Garantie financière en gestion immobilière	Annuelle - renouvelable	110 K€
Cie Européenne de Garanties et Cautions	Garantie financière en transaction	Annuelle - renouvelable	110 K€

5.3 Eléments concernant les entreprises liées

	Montant concernant les entreprises	
	liées	lien de participation
Titres de participation		10 439
Dépréciation des titres de participation		
Créances rattachées à des participations		
Dépréciation des créances sur participations		
Avances et acomptes versés	1 842	
Créances clients et comptes rattachés	6 575	2 412
Autres créances	30 307	
Disponibilités	59 314	
Charges constatées d'avance		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 195	2 137
Autres dettes	160	261
Produits constatés d'avance		
Produits financiers	255	6 000
Charges financières	19	
Engagements donnés		
Engagements reçus		

5.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

AEW SAS a souscrit à une augmentation de capital au premier trimestre 2023, concernant la société AEW Invest GmbH, pour un montant de 1 195 k€.

AEW

Société par actions simplifiée au capital de 828.510 euros
Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris
329 255 046 RCS PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE PAR LE PRESIDENT ET ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 23 JUIN 2023

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de 30 939 278,61 €, qui, augmenté du compte « Report à nouveau » d'un montant de 36 261 616,43 €, constitue un résultat distribuable de 67 200 895,04 €, et, sur proposition du Président, décide de l'affecter comme suit :

- distribution de dividendes à l'Associé unique pour un montant de 6 046 742,15 € soit 218,95 € par action
- le solde, au compte « Report à nouveau », soit 61 154 152,89 €

Le compte « Report à nouveau » passerait ainsi de 36 261 616,43 € à 61 154 152,89 €

La mise en paiement des dividendes interviendrait au plus tard le 30 juin 2023.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction de 40%		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2021	61 904 057,84 €	21 000 000€	
31 décembre 2020	10.999.851,10 €	Néant	Néant
31 décembre 2019	18.000.000 €	Néant	Néant

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Raphaël BRAULT

Signé par Raphael BRAULT
Le 23/06/2023

Signed with
universign

mazars

61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX



Crystal Park – 63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

AEW SAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

AEW

Société par actions simplifiée
RCS : 329 255 046 RCS PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique de la société AEW,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AEW relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Valorisation des immobilisations incorporelles :

La note 2.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles. Nos travaux ont consisté à apprécier ces règles et à en contrôler leur correcte application. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations à la date de clôture.

Provisions :

Votre société constitue des provisions pour couvrir différents risques (notes 2.6 et 3.4 de l'annexe). Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues ainsi que le processus mis en place par votre société pour identifier et évaluer les risques. Nous avons vérifié le caractère raisonnable des estimations utilisées pour calculer ces provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Président consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT


Paris La Défense, le 5 juin 2023

Neuilly-sur-Seine, le 5 juin 2023

**Olivier
GATARD**

Signé numériquement par Olivier
GATARD
DN : cn=Olivier GATARD, c=FR,
o=MAZARS, ou=0002 784824153,
email=olivier.gatard@mazars.fr
Date : 2023.06.05 19:00:18 +02'00'

Olivier GATARD

 Signature numérique
de ANNA MASLOVA
Date : 2023.06.05
19:43:06 +02'00'

Anna MASLOVA

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2022

SOMMAIRE

	Page
Bilan	3
Compte de résultat	6
Annexe au bilan et au compte de résultat	8

BILAN **au 31 décembre 2022**

(en K€)

ACTIF	Notes	VALEUR BRUTE	AMORT. PROVISIONS	VALEUR NETTE 31/12/2022	VALEUR NETTE 31/12/2021
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets et droits assimilés		21 810	16 543	5 266	3 088
Fonds commercial		6 843		6 843	6 843
Autres immobilisations incorporelles		12 760	2 866	9 893	9 364
Total immobilisations incorporelles	3.2/3.3	41 412	19 409	22 002	19 295
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles		7 143	6 863	280	1 726
Total immobilisations corporelles	3.2/3.3	7 143	6 863	280	1 726
Immobilisations financières					
Titres de participation	3.1/3.2	10 439		10 439	10 439
Créances rattachées sur participations	3.2				
Autres titres immobilisés	3.2/3.6	6 423	259	6 164	6 560
Prêt	3.2/3.5	19		19	19
Autres immobilisations financières	3.2/3.5	1 178		1 178	1 010
Total immobilisations financières	3.2/3.6	18 059	259	17 799	18 028
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		66 613	26 531	40 082	39 049
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés	3.5	2 365		2 365	1 807
Créances					
Clients et comptes rattachés	3.5	43 568		43 568	310 057
Autres créances	3.5	42 450		42 450	10 258
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		60 523		60 523	67 223
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance		508		508	354
ACTIF CIRCULANT		149 412		149 412	389 698
Ecart de conversion - Actif					
TOTAL ACTIF		216 026	26 531	189 494	428 747

(en K€)

PASSIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capital social		829	829
Primes d'émission, de fusion, d'apport		961	961
Réserve légale		83	83
Réserves réglementées			
Autres réserves		1 524	1 524
Report à nouveau		36 262	50 484
Résultat de l'exercice		30 939	68 681
Provisions réglementées			268
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3.8	70 598	122 831
Provisions		4 728	4 620
TOTAL PROVISIONS	3.4	4 728	4 620
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	3.5	137	203
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.5	46 734	68 764
Dettes fiscales et sociales	3.5	54 714	189 642
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3.5	1 148	1 833
Autres dettes	3.5	8 775	40 206
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance		2 660	648
TOTAL DETTES		114 168	301 296
Ecart de conversion - Passif			
TOTAL PASSIF		189 494	428 747

COMPTE DE RESULTAT de 2022

(en K€)

	Notes	2022	2021
PRODUITS OPERATIONNELS			
Prestations de services	2.7	153 985	369 096
Reprises sur provisions		830	736
Transfert de charges		3 279	3 074
Produits divers		43 131	2 841
<i>Total des Produits</i>		201 225	375 746
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		(83 647)	(94 832)
Impôts et taxes		(7 938)	(4 927)
Charges de personnel		(75 584)	(159 812)
Dotations aux amortissements		(2 001)	(1 973)
Dotations aux provisions		(970)	(833)
Autres charges		()	()
<i>Total des Charges</i>		(170 140)	(262 377)
RESULTAT D'EXPLOITATION		31 084	113 369
PRODUITS FINANCIERS		6 778	1 049
CHARGES FINANCIERES		(87)	(266)
RESULTAT FINANCIER	4.1	6 691	784
RESULTAT COURANT		37 776	114 153
PRODUITS EXCEPTIONNELS		74 135	1 990
CHARGES EXCEPTIONNELLES		(74 876)	(4 898)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4.2	(741)	(2 908)
Participation des salariés		(1 678)	(1 241)
Impôt sur les bénéfices	4.3	(4 418)	(41 322)
RESULTAT NET		30 939	68 681

ANNEXE au bilan et au compte de résultat

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la société AEW SAS.

Elle comporte les éléments d'information complémentaires aux comptes proprement dits de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société.

Les éléments d'information, exprimés en milliers d'euros, ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.

L'annexe est présentée sous forme de notes.

Note 1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Note 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

- 2.1 Immobilisations incorporelles
- 2.2 Immobilisations corporelles
- 2.3 Immobilisations financières
- 2.4 Autres créances et dettes
- 2.5 Opérations en devises
- 2.6 Provisions
- 2.7 Ventilation du chiffre d'affaires (prestations de services)
- 2.8 Changement de méthodes comptables
- 2.9 Changement de méthode de présentation
- 2.10 Divers

Note 3 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU BILAN

- 3.1. Tableau des filiales et participations
- 3.2. Immobilisations
- 3.3. Amortissements
- 3.4. Provisions
- 3.5. Créances et dettes
- 3.6. Dépréciations
- 3.7. Charges à payer et produits à recevoir
- 3.8. Situation nette et composition du capital
- 3.9. Identité de la société mère

Note 4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- 4.1. Détail du résultat financier
- 4.2. Détail du résultat exceptionnel
- 4.3. Répartition de l'impôt sur les sociétés
- 4.4. Situation fiscale différée et latente

Note 5 AUTRES INFORMATIONS

- 5.1 Effectif et éléments relatifs aux rémunérations
- 5.2 Engagements hors bilan
- 5.3 Eléments concernant les entreprises liées
- 5.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Note 1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de 189 494 290,47 € et le compte de résultat dégageant un bénéfice de 30 939 278,61 € sont établis conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983 et du décret pris pour son application.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Il convient de noter qu'une Fondation de droit néerlandais a pris une participation de 10,1% dans la société régulée AEW Invest GmbH, sur la base du capital social. Les droits associés à ces actions de préférence sont fixes et non corrélés à l'activité. Par ailleurs, cette fondation ne dispose pas de droits de vote.

Dans le cadre de la révision du Schéma Directeur Immobilier de Natixis, le Conseil d'Administration de AEW Europe SA avait validé un projet de déménagement. AEW occupe ses nouveaux locaux depuis novembre 2022. La mise en œuvre de ce projet a généré des coûts de transformation sur l'exercice. Ces coûts seront compensés par des économies récurrentes futures expliquées notamment par la mise en place du flex-office.

Le Conseil d'Administration d'AEW Europe SA avait également validé un projet informatique visant à centraliser au niveau de BPCE les fonctions IT relatives à l'infrastructure. Ce projet est toujours en cours de déploiement et permettra notamment de renforcer la sécurité informatique.

Enfin, AEW SAS A adhéré en novembre 2022 au groupe TVA de Natixis Investment Managers, pour une application au 1^{er} janvier 2023. Toutefois, aucune incidence ne sera constatée sur les droits à récupération d'AEW durant l'année à venir, dans la mesure où son coefficient forfaitaire unique est de 100%, conséquence notamment de l'option à la TVA réalisée en 2020.

Note 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon les dispositions du nouveau Plan Comptable Général (règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n° 2016-07 du 4 novembre 2016), dans le respect du principe de prudence, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation assurée,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont recensées ci-après.

2.1 Immobilisations incorporelles

Conformément au règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable, les fonds de commerce sont décomposés selon les activités distinctes suivantes :

- mandats de gestion d'actifs
- sous-traitance de gestion

Le fonds de commerce présent à l'actif du bilan concerne l'activité mandats de gestion d'actifs.

Les fonds de commerce acquis sont comptabilisés à leur coût historique.

A la clôture de l'exercice, un test de dépréciation est effectué afin de déterminer la nécessité d'un amortissement ou d'une dépréciation.

De même, conformément au règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable :

- les logiciels autonomes sont évalués à leur coût d'acquisition, défini comme le prix d'achat minoré des remises, rabais commerciaux et escomptes et majoré des coûts directement engagés pour la mise en état d'utilisation du bien ;
- les logiciels intégrés à un projet de développement ont été immobilisés à leur coût d'acquisition comprenant toutes les dépenses pouvant leur être directement attribuées.

Les logiciels sont amortis économiquement selon la méthode ci-dessous :

Nature	Durée	Mode
Logiciels de production créés	5 ans	linéaire
Logiciels d'exploitation créés	1 à 5 ans	linéaire
Logiciels autonomes acquis	3 ans	linéaire

Les commissions d'apporteurs d'affaires sont liées à la recherche d'investisseurs et sont classées en immobilisations incorporelles, dans la mesure où ces coûts répondent aux critères de définition d'un actif. Ces actifs incorporels sont amortis sur une durée de 7 ans.

2.2 Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition, défini comme le prix d'achat minoré des remises, rabais commerciaux et escomptes et majoré des coûts directement engagés pour la mise en état d'utilisation du bien.

Elles sont amorties selon la méthode ci-dessous :

Nature	Durée	Mode
Agencements	10 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ou 5 ans	linéaire
Mobilier	10 ans	linéaire

A la clôture de l'exercice, s'il existe un indice de perte de valeur, une dépréciation est calculée d'après la valeur vénale.

2.3 Immobilisations financières

AEW détient plusieurs catégories de titres :

- Titres de participation ;
- Titres liés aux actifs gérés.

Les titres sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation concernent une société de gestion régulée, localisée en Allemagne. Tandis que les titres liés aux actifs gérés sont détenus dans des véhicules (entités juridiques) gérés dans le cadre de l'activité de gestion d'actifs immobiliers.

Leur détention fait partie intégrante du mode de fonctionnement et de rémunération de l'activité d'asset management immobilier.

Ces titres présentent en effet généralement les caractéristiques suivantes :

- ils sont dépourvus de droit de vote pour toutes les décisions relatives aux actifs (acquisition, cession) ;
- ils ne donnent pas forcément droit à dividende.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur de réalisation.

2.4 Autres créances et dettes

Elles sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les autres créances et dettes peuvent contenir des fonds détenus pour le compte des mandants dans le cadre de la gestion immobilière.

Une dépréciation est constituée lorsqu'une perte apparaît probable.

2.5 Opérations en devises

Les créances, dettes et disponibilités figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de la clôture de l'exercice.

Lorsque pour des opérations dont les termes sont voisins, les pertes et les gains latents sont considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation est limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Les titres de participation figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours historique de la transaction.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros au cours de la transaction.

2.6 Provisions

Les engagements de retraite correspondant aux droits des salariés acquis et non couverts par des contrats d'assurance sont évalués selon une méthode actuarielle prospective par répartition des coûts, prenant en compte l'âge et l'ancienneté du personnel, les probabilités de mortalité et de maintien dans la société jusqu'à l'âge de départ à la retraite et l'évolution estimée des rémunérations.

Ils font l'objet d'une provision.

Les engagements au titre des gratifications "médaille du travail" font aussi l'objet d'une provision sur la base d'une méthode actuarielle cohérente avec celle retenue pour l'évaluation des engagements de retraite.

Les paramètres de calcul sont réactualisés périodiquement.

Les autres provisions constituées en vertu des dispositions du règlement CRC n° 2000-06 relatif à la comptabilisation des passifs sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise ; leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture, et à l'absence de contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers.

2.7 Ventilation du chiffre d'affaires (prestations de services)

Chiffre d'affaires en K€	2022	2021
Commissions de gestion et de conseil	99 933	130 772
Commissions performances		198 700
Commissions sur marché des parts	39 908	30 233
Autres revenus	14 145	9 391
TOTAL	153 985	369 096

2.8 Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode n'est intervenu cette année. Les règlements entrés en vigueur en 2022 sont sans impacts sur les comptes.

2.9 Changement de méthode de présentation

S'agissant du bilan, du compte de résultat et du hors bilan, les données présentées pour l'exercice 2022 sont directement comparables à l'exercice précédent.

2.10 Divers

- ✓ Les dividendes à recevoir et à payer sont constatés dès lors que la décision de distribution par les organes compétents des sociétés est intervenue ;
- ✓ Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. Les conditions peuvent être considérées comme normales lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par l'établissement dans les rapports avec les tiers de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque de la société, compte tenu des conditions d'usage dans les sociétés du même secteur ;
- ✓ Au 31 décembre 2022, AEW fait partie d'un groupe d'intégration fiscale dont la société intégrante est AEW Europe SA.

Note 3 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU BILAN

3.1 Tableau des filiales et participations

En K€ (sauf gras italique)	Quote-part détenue en %	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties (en principal)	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT	Résultat de la période	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					

Filiales

AEW Invest GmbH	89,90	1 112	11 574	10 439	10 439	-	-	36 206	743	6 000
-----------------	-------	-------	--------	--------	--------	---	---	--------	-----	-------

3.2 Immobilisations

Immobilisations en K€	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Apport partiel d'actif	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions / Mise au rebut	Virement de poste à poste	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice
Logiciels	18 247		69	0	3 493	21 810
Fonds commercial	6 843			0		6 843
Logiciels en-cours	4 494		4 096	0	-3 493	5 097
Autres immobilisations	7 663		0	0		7 663
Incorporelles	37 246	0	4 165	0	0	41 412
Agencements divers	2 883		1			2 884
Matériel informatique, de bureau	3 488		43	0		3 531
Mobilier	728		0			728
Immo. corporelles en-cours	0					0
Corporelles	7 099	0	44	0	0	7 143
Titres de participation	10 439		0			10 439
Titres liés aux actifs gérés	6 774		72 161	72 512		6 423
Créances s/participations	0					0
Prêts	19					19
Autres immobilisations	1 010		209	42		1 178
Financières	18 242	0	72 371	72 554	0	18 059
Total immobilisations	62 588	0	76 580	72 554	0	66 613

3.3 Amortissements

Amortissements en K€	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Logiciels	15 159	1 385		16 543
Autres immobilisations	2 792	74		2 866
Incorporelles	17 951	1 458	0	19 409
Agencements divers	1 813	1 023		2 836
Matériel informatique, de bureau	3 099	206		3 305
Mobilier	462	260		722
Corporelles	5 374	1 489	0	6 863
Total amortissements	23 325	2 947	0	26 272

3.4 Provisions

Rubriques et postes en K€	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin d'exercice
Pour pertes de change					
Pour pensions et médailles du travail	4 006	466	93	8	4 371
Autres	614	504	626	135	357
Provisions pour risques et charges	4 620	970	719	144	4 728

3.5 Créances et dettes

Rubriques et postes	Brut en K€	Degré de liquidité		
		Echéance à < 1 an	Echéance à > 1 an et < 5 ans	Echéance à > 5ans
Actif immobilisé				
Créances sur participations				
Prêts	19			19
Autres immobilisations financières	1 178			1 178
Actif circulant				
Avances et acomptes versés	2 365	2 365		
Clients et comptes rattachés	43 568	43 568		
Autres créances	42 449	42 449		
Créances	89 578	88 381	0	1 197
Emprunts et dettes financières	137			137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 734	46 734		
Dettes fiscales et sociales	54 714	38 221	16 493	
Dettes sur immobilisations	1 148	1 148		
Autres dettes	8 775	8 775		
Dettes	111 508	94 878	16 493	137

3.6 Dépréciations

Rubriques et postes en K€	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin d'exercice
Sur immobilisations financières	214	103		58	259
Sur créances d'exploitation	0				0
Dépréciations	214	103	0	58	259

3.7 Charges à payer et produits à recevoir

Rubriques et postes	Montant en K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 479
Dettes fiscales et sociales	44 897
Dettes sur immobilisations	1 145
Autres dettes	5 466
Total des charges à payer	97 987
Créances sur participations	
Clients et comptes rattachés	33 464
Autres créances	634
Total des produits à recevoir	34 098

3.8 Situation nette et composition du capital

a) Situation nette

	Capital	Prime d'apport	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	RAN	Dividendes versés	Résultat de l'exercice	Situation nette
Situation au 31/12/2021	829	961	0	83	1 524	50 484	0	68 681	122 563
Augmentation du capital									0
AGO du 20/05/2022 :									
- Affectation résultat						68 681		-68 681	0
- Dividendes versés						-73 904			-73 904
DAU du 02/08/2022 :									
- Dividendes versés						-9 000			
Résultat de l'exercice								30 939	30 939
Situation au 31/12/2022	829	961	0	83	1 524	36 262	0	30 939	70 598

b) Composition du capital

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au 31.12.2021	27 617	30
Actions composant le capital social au 31.12.2022	27 617	30

Le capital social d'AEW est fixé à 828 510,00 €, divisé en 27 617 actions d'une valeur nominale de 30 euros, entièrement libérées, détenus par un actionnaire unique AEW Europe SA.

3.9 Identité de la société mère

La société mère consolidant les comptes d'AEW, selon la méthode de l'intégration globale, est AEW Europe SA, 43 Avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris. Cette dernière fait partie d'un ensemble plus grand d'entreprises dont la société qui établit les états financiers consolidés est le Groupe BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201 Paris Cedex 13 (RCS493455042).

Note 4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Détail du résultat financier

Rubriques et postes	Montant en K€
Revenus des titres de participation	6 000
Revenus des créances sur participations	
Revenus des autres titres immobilisés	463
Revenus des comptes courants	76
Autres produits financiers	180
Reprise provision pour pertes de change	
Reprise dépréciation des titres de participation	
Reprise dépréciation créances sur titres de participation	
Reprise dépréciation des autres titres immobilisés	58
Différences positives de change	1
Dotation provision pour pertes de change	
Dépréciation des titres de participation	
Dépréciation des créances sur participations	
Dépréciation des autres titres immobilisés	(103)
Intérêts et charges assimilées	18
Différences négatives de change	(2)
Total du résultat financier	6 691

4.2 Détail du résultat exceptionnel

Rubriques et postes	Montant en K€
Produits des cessions d'immobilisations financières	72 326
Produits des cessions d'immobilisations corporelles	
Autres produits	1 541
Reprises sur amorts, provisions et dépréciations	268
Valeur nette comptable des immobilisations financières sorties	(72 250)
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles sorties	
Pénalités et amendes	(11)
Autres charges	(1 669)
Dotations accélérées aux amortissements	(946)
Total du résultat exceptionnel	(741)

4.3 Répartition de l'impôt sur les sociétés

Résultat avant impôt		Bases France	IS et contributions France	IS et contributions Italie et Pays Bas	Boni/Mali	Résultat net
Courant	37 776	19 994	5 115	58	(35)	32 638
Exceptionnel	(741)	(1 464)	(376)			(365)
Participation	(1 678)	(1 339)	(344)			(1 334)
Total	35 357	17 192	4 396	58	(35)	30 939

4.4 Situation fiscale différée et latente

	Base	Impôt différé
Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement :		
- Organic, effort construction et participation	2 003	516
- Provision pour retraite	3 582	923
- Autres provisions	33 909	8 735
Situation fiscale latente nette au taux de droit commun	39 493	10 174

Note 5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 Effectif et éléments relatifs aux rémunérations

	Salariés	Mise à disposition	Intérimaires
Effectif moyen	299	0	12

La rémunération versée aux mandataires sociaux et aux membres de direction ne peut être communiquée sans que la ou les personnes concernées puissent être identifiées.

5.2 Engagements hors bilan

a) Engagements donnés

AEW ne fait plus figurer d'engagements hors bilan donnés au 31 Décembre 2022.

b) Engagements reçus

Entités	Nature	Echéance	Montant hors bilan
Cie Européenne de Garanties et Cautions	Garantie financière en gestion immobilière	Annuelle - renouvelable	110 K€
Cie Européenne de Garanties et Cautions	Garantie financière en transaction	Annuelle - renouvelable	110 K€

5.3 Eléments concernant les entreprises liées

	Montant concernant les entreprises	
	liées	lien de participation
Titres de participation		10 439
Dépréciation des titres de participation		
Créances rattachées à des participations		
Dépréciation des créances sur participations		
Avances et acomptes versés	1 842	
Créances clients et comptes rattachés	6 575	2 412
Autres créances	30 307	
Disponibilités	59 314	
Charges constatées d'avance		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 195	2 137
Autres dettes	160	261
Produits constatés d'avance		
Produits financiers	255	6 000
Charges financières	19	
Engagements donnés		
Engagements reçus		

5.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

AEW SAS a souscrit à une augmentation de capital au premier trimestre 2023, concernant la société AEW Invest GmbH, pour un montant de 1 195 k€.